

# SEGUR NUMÉRIQUE

## GUIDE UTILISATEUR FOURNISSEUR

### LE PROCESSUS D'ENRÔLEMENT SUR LE PORTAIL DU SÉGUR NUMÉRIQUE VAGUE 2

# Objectifs de ce guide utilisateur

Ce guide utilisateur vise à vous aider dans la compréhension du **processus d'enrôlement vague 2** sur le portail ASP du SEGUR Numérique. L'utilisation du portail requiert d'être en possession d'un numéro unique de référencement ANS, obtenu après le dépôt de la demande de référencement auprès de l'Agence du Numérique en Santé (ANS).

Vous devez vous enrôler autant de fois que vous avez de solutions logicielles référencées Ségur (un numéro de référencement = un enrôlement ASP) :

- Si vous n'avez pas encore de compte sur le portail SEGUR Numérique, vous effectuerez un **enrôlement initial** ;
- Si vous possédez déjà un compte sur le portail SEGUR Numérique (les comptes utilisés pour les dépôts de demandes vague 1 sont inclus), vous effectuerez des **enrôlements complémentaires**.

Pour toute question supplémentaire sur l'utilisation du portail, vous pouvez contacter le support de l'ASP via le lien suivant : <https://segunum.asp-public.fr/segunum/contacter-assistance>

## SOMMAIRE :

1. Le processus d'enrôlement sur le portail ASP
2. L'enrôlement anticipé - particularités
3. La demande d'enrôlement initial
4. Les mails et notifications de l'ASP
5. La demande d'enrôlement complémentaire
6. La demande de pièces justificatives supplémentaires
7. Finaliser la demande d'enrôlement anticipé
8. Consulter ses demandes d'enrôlement

# 1. Le processus d'enrôlement sur le portail ASP du Ségur Numérique

# 1. Le processus d'inscription sur le portail ASP du Ségur Numérique

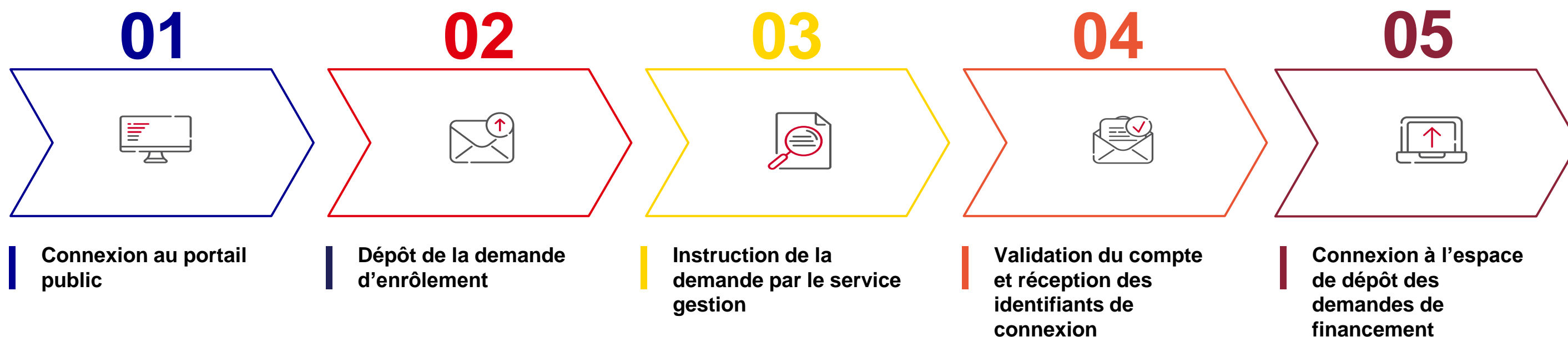
Le processus d'inscription sur le portail ASP du Ségur Numérique se déroule **en cinq étapes**.

Préalable: Pour s'inscrire auprès de l'ASP, le fournisseur doit avoir obligatoirement déposé sa demande de référencement auprès de l'ANS pour le logiciel concerné, avoir obtenu un numéro de référencement, et peut être :

- Soit **en possession du certificat de référencement** de la part de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) pour le logiciel concerné,
- Soit **dans l'attente du certificat de référencement** de la part de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) pour le logiciel concerné.

**A la fin du processus d'inscription, vous aurez accès à votre compte privé sur le portail de l'ASP, à partir duquel vous pourrez déposer des demandes de financement. Si vous possédez déjà un compte ASP, vous pouvez utiliser ce dernier pour déposer vos demandes d'inscription vague 2.**

**Attention : Si vous possédez plusieurs numéros ANS vague 2, au moins un premier inscription vague 2, qu'il soit initial ou complémentaire, doit avoir été validé par les services de l'ASP avant de pouvoir déposer les suivants.**



## 2. L'enrôlement anticipé - particularités

## 2. L'enrôlement anticipé, une nouveauté vague 2

Dans le cas où **le référencement du logiciel auprès de l'ANS n'est pas validé, l'enrôlement initial** (1er enrôlement auprès de l'ASP, vague 1 incluse) **ou complémentaire** (second enrôlement, ou plus, auprès de l'ASP, vague 1 comprise) **est possible.**

Un enrôlement validé par l'ASP **sans certificat de référencement** est un **enrôlement anticipé.**

Vous pouvez, **comme pour les enrôlements complets validés par l'ASP :**

- Vous connecter et naviguer sur le portail,
- Consulter vos données liées à l'enrôlement,
- Utiliser le simulateur privé des JSONs,
- Utiliser l'outil de vérification du format de vos pièces justificatives.
- Déposer une demande d'enrôlement complémentaire

**Vous ne pouvez pas:**

- Déposer une demande d'avance sur la vague 2

Avant de pouvoir **déposer vos demandes de financement**, vous devez **finaliser votre enrôlement anticipé.** Pour cela, vous devrez transmettre via le portail Ségur ( cf. [page 34](#))

- **le certificat de référencement,**
- Pour le SONS DPI : **le certificat d'hébergement des données de santé (HDS) ou l'attestation sur l'honneur de non hébergement des données de santé.**

# 3. La demande d' enrôlement initial

### 3. L'accès au portail public ASP du Ségur Numérique

Pour accéder au portail public ASP du Ségur Numérique, vous devez vous rendre à l'adresse suivante : <https://securnum.asp-public.fr/securnum/>

Besoin d'aide ?  
[Consulter les questions fréquentes](#)  
[Contacter l'assistance](#)

#### Portail SEGUR Numérique

[Se connecter](#)

**1** [Effectuer ma demande d'inscription](#)

[Simuler mon fichier json](#)

**Besoin d'aide ?**  
→ [Consulter les questions fréquentes](#)  
→ [Contacter l'assistance](#)

#### Qu'est-ce que le Ségur du numérique en santé ?

De mai à juillet 2020, le Ségur de la santé a réuni l'ensemble des acteurs du système de soin. En plus des moyens dédiés à la revalorisation des métiers, un plan massif d'investissement de 6 milliards d'euros est lancé, dont **deux milliards d'euros accordés pour soutenir le développement massif et cohérent du numérique en santé** en France.

Cet investissement historique vise à accélérer la modernisation, l'interopérabilité, la réversibilité, la convergence et la sécurité des systèmes d'information en santé. L'ambition est de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et usagers, pour mieux prévenir et mieux soigner.

Pour une présentation plus complète du Ségur du numérique en santé, vous pouvez consulter le [site de l'Agence du numérique en santé](#), ou télécharger la [présentation officielle](#).

#### Qu'est-ce que le financement à l'équipement numérique des acteurs de l'offre de soins ?

Dans le cadre du Ségur du Numérique en santé, l'Etat met en place un mécanisme d'achat pour compte au bénéfice des acteurs de l'offre de soins,

Vous ne possédez pas encore de compte sur le portail ASP du Ségur Numérique car vous ne vous êtes jamais enrôlé. Vous ne pouvez donc pas vous connecter directement.

Vous devez faire une demande d'enrôlement initial.

**1** Vous cliquez sur le bouton « **Effectuer ma demande d'enrôlement** ».

Portail public ASP du Ségur Numérique



## 3. La demande d' enrôlement initial - Saisie du numéro ANS

Vous avez cliqué sur « Effectuer ma demande d' enrôlement », vous arrivez sur la page de saisie de l' enrôlement. L' enrôlement se fait en plusieurs étapes. La première étape concerne les informations liées au référencement.

Besoin d'aide ?  
Consulter les questions fréquentes  
3 Contacter l'assistance

Espace de création

1 - Référencement  
2 - Demandeur  
3 - Coordonnées bancaires  
4 - Confirmation

Demande d' enrôlement

Référencement :

1 N° unique de référencement (ANS) \* :  
N° unique de référencement (ANS) 2 Rechercher

\* Champs obligatoires

← Retour

AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ | FRANCE RELANCE | Financé par l'Union européenne NextGenerationEU | CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie | l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun

legifrance.gouv.fr | gouvernement.fr | service-public.fr | data.gouv.fr

Accessibilité | Mentions légales | CGU | ©SEGURNUM 2024

- 1 Vous saisissez le numéro unique de référencement ANS.
- 2 Vous cliquez sur le bouton « **Rechercher** ».
  - Si votre n° de référencement est connu à l'ASP, les informations de ce n° remontent (Cf. page suivante)
- 3
  - Si votre n° de référencement est inconnu à l'ASP, vous contactez l'assistance.

### 3. La demande d' enrôlement initial - les informations et les documents liés au référencement

**Demande d' enrôlement**

Référencement :

\* Champs obligatoires

1 N° unique de référencement (ANS) \* :  
JGe2DPI009 [Réinitialiser]

Nom du logiciel \* :  
LOGICIEL HOP-DPI

Version du logiciel \* :  
Version DPI 22

DSR concerné (couloir / type logiciel / vague) \* :  
Hôpital

2 Certificat de référencement \* :  
[Choisir un fichier] Aucun fichier n'a été sélectionné  
Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

3 Assurez-vous l'hébergement de tout ou partie pour au moins un de vos clients ? \* :  
La procédure d' enrôlement vous permet de justifier de votre conformité au cadre réglementaire concernant l'hébergement des données de santé (certification HDS mentionnée aux articles L 1111-8 et R. 1111-8-8 du Code de la santé publique).  
• Si, pour au moins un de ses Clients, votre structure assure l'hébergement de données de santé, alors vous devez fournir votre certificat d'hébergeur de données de santé (HDS) en le joignant à votre demande d' enrôlement.  
• Dans le cas contraire, vous devez joindre une déclaration sur l'honneur conforme au modèle mis en ligne sur le site de l'ASP, attestant qu'aucune donnée de santé ne fait l'objet d'un hébergement assuré sous sa responsabilité.  
 Oui  
 Non

4 [Retour] [Etape suivante →]

1 Affichage des informations relatives au numéro de référencement saisi :

- Nom du logiciel
- Version du logiciel
- DSR concerné

2 Si votre référencement est validé auprès de l'ANS:  
Le champ de dépôt du **certificat de référencement ANS** est accessible et vous déposez votre document.

3 Pour les **SONS DPI** uniquement, et si votre référencement auprès de l'ANS est validé:  
vous déposez le **certificat d'hébergement de données de santé** ou **l'attestation sur l'honneur de non-hébergement de données de santé** (Cf. page suivante)

4 Cliquez sur le bouton « Etape suivante » afin de continuer le dépôt de la demande d' enrôlement.

**NB:** Si votre référencement auprès de l'ANS n'est pas validé, alors vous ne déposerez aucun document à cette étape. **Vous faites une demande d' enrôlement anticipé.**

Vous les déposerez pour finaliser votre enrôlement lorsque vous aurez réceptionné votre certificat de référencement ANS.

### 3. La demande d'inscription initiale - ajout du document HDS – *SONS DPI uniquement*

**Demande d'inscription**

Référencement :

\* Champs obligatoires

N° unique de référencement (ANS) \* :

JGe2DPI009 [Réinitialiser](#)

Nom du logiciel \* :

LOGICIEL HOP-DPI

Version du logiciel \* :

Version DPI 22

DSR concerné (couloir / type logiciel / vague) \* :

Hôpital

Certificat de référencement \* :

[Choisir un fichier](#) Aucun fichier n'a été sélectionné

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

**Assurez-vous l'hébergement de tout ou partie pour au moins un de vos clients ? \***

La procédure d'inscription vous permet de justifier de votre conformité au cadre réglementaire concernant l'hébergement des données de santé (certification HDS mentionnée aux articles L 1111-8 et R. 1111-8-8 du Code de la santé publique).

- Si, pour au moins un de ses Clients, votre structure assure l'hébergement de données de santé, alors vous devez fournir votre certificat d'hébergeur de données de santé (HDS) en le joignant à votre demande d'inscription.
- Dans le cas contraire, vous devez joindre une déclaration sur l'honneur conforme au modèle mis en ligne sur le site de l'ASP, attestant qu'aucune donnée de santé ne fait l'objet d'un hébergement assuré sous sa responsabilité.

Oui

Non

[← Retour](#) [Etape suivante →](#)

Si vous êtes hébergeur de données de santé pour au moins un de vos clients,

- 4 - cochez le bouton « Oui »
- 5 - Puis déposez votre Certificat d'hébergement des données de santé.

4  Oui  Non

5 **Certificat d'hébergement de données de santé \***

[Choisir un fichier](#) Aucun fichier n'a été sélectionné

Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

Si vous n'êtes pas hébergeur de données de santé,

- 6 - cochez le bouton « Non »
- 7 - Puis déposez votre Attestation sur l'honneur\* de non hébergement des données de santé.

6  Oui  Non

7 **Attestation sur l'honneur de non hébergement de données de santé \***

[Choisir un fichier](#) Aucun fichier n'a été sélectionné

Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

\*Un modèle d'attestation sur l'honneur est disponible sur le site de l'ASP, rubrique Documents utiles

## 3. La demande d' enrôlement initial - Saisie du numéro Siret

L' enrôlement se fait en cinq étapes. La deuxième étape concerne les informations liées au demandeur: personne morale et personne(s) physique(s).

Espace de création

1. Référencement

2. Demandeur

3. Coordonnées bancaires

4. Taux TVA

5. Confirmation

Demande d' enrôlement

\* Champs obligatoires

1 Numéro de SIRET \* :

Numéro de SIRET

2 code captcha

3 Rechercher

← Etape précédente

⊗ Quitter sans enregistrer

Etape suivante →

- 1 Vous saisissez le numéro SIRET
- 2 Vous saisissez le code captcha affiché
- 3 Vous cliquez sur le bouton « **Rechercher** ». Les informations liées à l' entreprise remontent (Cf. page suivante)

### 3. La demande d'enrôlement initial - Affichage des informations relatives au SIRET

The screenshot shows a web form for initial enrollment. A red box labeled '1' highlights the main address and identification fields: 'Dénomination sociale', 'Nom commercial', 'Identité du destinataire / service', 'Entrée / Bât / Immeuble', 'N°', 'Extension', 'Type de voie', 'Nom de voie', 'Complément d'adresse', 'Code postal', and 'Commune'. A yellow box labeled '2' highlights the 'KBIS' field with a 'Choisir un fichier' button and the text 'Aucun fichier n'a été sélectionné'. Another yellow box labeled '3' highlights the 'Mandat de l'éditeur pour le distributeur' field with a 'Choisir un fichier' button and the text 'Aucun fichier choisi'. A red box labeled '4' highlights the 'Je suis le représentant légal' field with radio buttons for 'Oui' and 'Non'. At the bottom, there are three buttons: '← Etape précédente', '⊙ Quitter sans enregistrer', and 'Etape suivante →'.

1 Affichage de la dénomination sociale et de l'adresse postale:  
- vous devez compléter les champs « **Nom commercial** », « **Type de voie** » et « **Commune** »;  
- vous pouvez compléter les champs complémentaires suivants :

- **Identité du destinataire/service,**
- **Entrée/Bat/Immeuble,**
- **Extension,**
- **Complément d'adresse.**

2 Si vous changez la dénomination sociale, le champ « **KBIS** » apparaît et vous devez joindre obligatoirement un fichier « **KBIS** » en pièce jointe.

3 **Si vous êtes distributeur**, le champ de dépôt de votre mandat est accessible, vous cliquez sur le bouton « **Choisir un fichier** » pour ajouter le mandat de l'éditeur.

4 Vous indiquez par « **Oui** » ou par « **Non** » si vous êtes le représentant légal du fournisseur. Les champs de saisie du représentant légal, ou du représentant légal et du dépositaire, s'affichent. (Cf. page 14-16)

### 3. La demande d'enrôlement initial - Saisie des informations relatives au représentant

1<sup>er</sup> cas : Vous êtes le représentant légal du fournisseur

Vous renseignez :

- ✓ Nom du représentant
- ✓ Prénom du représentant
- ✓ Email du représentant
- ✓ Confirmation email du représentant
- ✓ Téléphone du représentant
- ✓ Pièce d'identité (CNI, Passeport, Titre de séjour)

2<sup>ème</sup> cas : Vous n'êtes pas pas le représentant légal du fournisseur (tiers déclarant)

Vous renseignez :

- ✓ Nom du représentant
- ✓ Prénom du représentant
- ✓ Email du représentant
- ✓ Confirmation email du représentant
- ✓ Téléphone du représentant
- ✓ Pièce d'identité (CNI, Passeport, Titre de séjour) du représentant
- ✓ Nom du dépositaire
- ✓ Prénom du dépositaire
- ✓ Email du dépositaire
- ✓ Confirmation email du dépositaire
- ✓ Téléphone du dépositaire
- ✓ Pièce d'identité (CNI, Passeport, Titre de séjour) du dépositaire
- ✓ Qualité de tiers déclarant
- ✓ Mandat de délégation de signature du représentant légal
- ✓ Contrat de prestation spécifiant la délégation de signature

### 3. La demande d'enrôlement initial – Saisie des informations lorsque je suis le représentant légal du fournisseur (Cas 1)

Je suis le représentant légal \* :

1  Oui  
 Non

2

Nom du représentant \* :  
Nom Du Représentant

Prénom du représentant \* :  
Prénom Du Représentant

Email du représentant \* :  
Email du représentant

Confirmation email du représentant \* :

Téléphone du représentant \* :  
Téléphone du représentant

CNI, passeport ou titre de séjour du représentant \* :

3  Aucun fichier n'a été sélectionné

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

4

1 Vous êtes le représentant légal de l'entreprise, vous avez coché « Oui ».

2 Vous saisissez les informations suivantes :

- **Nom du représentant**
- **Prénom du représentant**
- **Email du représentant**
- **Confirmation email du représentant**
- **Téléphone du représentant**

Le compte ASP est créé au nom du représentant légal, les courriers et notifications issus du portail ASP seront envoyés à son adresse mail.

3 Vous cliquez sur le bouton « **Choisir un fichier** » pour insérer une pièce d'identité en cours de validité avant de passer à l'étape suivante.

*Nb : La taille maximum du fichier est de 4Mo*

4 Les informations sur les données de la personne physique sont renseignées, vous passez à l'étape suivante.

### 3. La demande d'enrôlement initial - Saisie des informations lorsque je ne suis pas le représentant légal du fournisseur (Cas 2 - tiers déclarant)

1 Demandeur :

Je suis le représentant légal \* :

Oui

Non

2

Nom du représentant \* :

Nom Du Représentant

Prénom du représentant \* :

Prénom Du Représentant

Email du représentant \* :

Email du représentant

Confirmation email du représentant \* :

Téléphone du représentant \* :

Téléphone du représentant

3

CNI, passeport ou titre de séjour du représentant \* :

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

Nom du dépositaire \* :

Nom Du Dépositaire

1 Vous êtes mandaté par le représentant légal pour gérer les demandes de financement de la prestation Ségur, vous avez coché « Non ».

2 Vous saisissez les informations suivantes :

- **Nom du représentant**
- **Prénom du représentant**
- **Email du représentant**
- **Confirmation email du représentant**
- **Téléphone du représentant**

3 Vous cliquez sur le bouton « **Choisir un fichier** » pour insérer une pièce d'identité en cours de validité.  
*Nb : La taille maximum du fichier est de 4Mo*



### 3. La demande d'enrôlement initial - Saisie des informations lorsque je ne suis pas le représentant légal du fournisseur (Cas 2 - tiers déclarant)

Nom du dépositaire \* :  
Nom Du Dépositaire

Prénom du dépositaire \* :  
Prénom Du Dépositaire

Email du dépositaire \* :  
Email du dépositaire

Confirmation email du dépositaire \* :

Téléphone du dépositaire \* :  
Téléphone du dépositaire

CNI, passeport ou titre de séjour du demandeur \* :  
Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

Merci de préciser votre qualité en tant que tiers déclarant

Centre de gestion, expert-comptable...  
Modèle contrat de prestation

Employé de la personne morale  
Modèle de mandat


Contrat de prestation spécifiant la délégation de signature \* :  
Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Mandat de délégation de signature du représentant légal \* :  
Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

← Etape précédente

⊗ Quitter sans enregistrer

Etape suivante →

- 4 Vous saisissez les informations suivantes relatives au dépositaire :
  - **Nom du dépositaire**
  - **Prénom du dépositaire**
  - **Email du dépositaire**
  - **Confirmation email du dépositaire**
  - **Téléphone du dépositaire**Le compte ASP est créé au nom du dépositaire, les courriers et notifications issus du portail ASP seront envoyés à son adresse mail.
- 5 Vous cliquez sur le bouton « **Choisir un fichier** » pour ajouter une pièce d'identité.
- 6 Vous indiquez votre qualité en tant que tiers déclarant : « **Centre de gestion, expert-comptable...** » ou « **employé de la personne morale** ».
-  Vous avez à disposition des modèles de document que vous pouvez télécharger.
- 7 Lorsque vous êtes un « **centre de gestion/expert-comptable..** », vous ajoutez le contrat de prestation avant de passer à l'étape suivante.
- 8 Lorsque vous êtes un « **Employé de la personne morale** », vous ajoutez le mandat du représentant légal avant de passer à l'étape suivante.
- 9 Les informations sur les données des personnes physiques sont renseignées, vous passez à l'étape suivante.

### 3. La demande d' enrôlement initial - Saisie des coordonnées bancaires et ajout du RIB

L' enrôlement se fait en cinq étapes. La troisième étape concerne les informations liées coordonnées bancaires.

Espace de création

1. Référencement
2. Demandeur
3. Coordonnées bancaires
4. Taux TVA
5. Confirmation

#### Demande d' enrôlement

\* Champs obligatoires

IBAN \* :

IBAN

BIC \* :

BIC

Titulaire \* :

TITULAIRE

Domiciliation \* :

Domiciliation

RIB \* :

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

← Etape précédente    ⊗ Quitter sans enregistrer    Etape suivante →

- 1 Vous saisissez les informations suivantes :
- IBAN
  - BIC
  - Titulaire

*Nb : La domiciliation sera automatiquement renseignée.  
Il est préférable de copier/coller les données de l' IBAN et du BIC plutôt que de saisir caractère par caractère. Les contrôles automatiques de cohérence fonctionnent mieux.*

- 2 Vous cliquez sur le bouton « **Choisir un fichier** » pour ajouter votre RIB avant de passer à l' étape suivante.

### 3. La demande d'inscription initiale - Saisie du taux de TVA

L'inscription se fait en cinq étapes. La quatrième étape concerne les informations liées au régime de TVA applicable.

Espace de création

- 1. Référencement
- 2. Demandeur
- 3. Coordonnées bancaires
- 4. Taux TVA**
- 5. Confirmation

#### Demande d'inscription

Régime TVA :

\* Champs obligatoires

Etes-vous assujéti à un taux de TVA : \*

Oui

Non

← Etape précédente    ⊙ Quitter sans enregistrer    Etape suivante →

Preuve de régime hors TVA \* :

Choisir un fichier    Aucun fichier n'a été sélectionné

1 Vous cochez la case correspondante à votre assujettissement à la TVA.

2 Si vous sélectionnez non, un second champ apparaît à la suite du premier demandant de « **Choisir un fichier** » pour ajouter votre preuve de régime hors TVA avant de passer à l'étape suivante.

## 3. La demande d' enrôlement initial - Récapitulatif de la demande d' enrôlement

L' enrôlement se fait en cinq étapes. La cinquième étape affiche le récapitulatif de toutes les informations que vous avez saisies.

Espace de création

- Référencement
- Demandeur
- Coordonnées bancaires
- Taux TVA
- Confirmation

### Demande d' enrôlement

Référencement :

\* Champs obligatoires

N° unique de référencement (ANS) \* : JGe2DPI009

Nom du logiciel \* : LOGICIEL HOP-DPI

Version du logiciel \* : Version DPI 22

DSR concerné (couloir / type logiciel / vague) \* : Hôpital

Personne morale :

Numéro de SIRET \* : 3

Dénomination sociale \* :

Nom commercial \* :

Identité du destinataire / service :

Entrée / Bât / Immeuble :

N° : Extension : Type de voie \* : Ancien chemin

Nom de voie \* : LIEU DIT CHANTEMERLE

Complément d' adresse :

Code postal \* : 69220 Commune \* : LANCIE

Demandeur :

Je suis le représentant légal \* :  Oui  Non

Nom du représentant \* : LEGAL

Prénom du représentant \* : REPRESENTANT

Email du représentant \* : representant.legale@fournisseur.com

Confirmation email du représentant \* : representant.legale@fournisseur.com

Téléphone du représentant \* : +33123456789

CNI, passeport ou titre de séjour du représentant : P|toutObjet-CVA-Va1.jpg

Coordonnées bancaires :

IBAN \* : FR

BIC \* :

Titulaire \* : FOURNISSEUR

Domiciliation \* : CE

RIB : P|toutObjet-CVA-Va1.jpg

Régime TVA :

\* Champs obligatoires

Etes-vous assujéti à un taux de TVA ?  Oui  Non

805512

code captcha

J'ai lu et j'accepte les CGU

Je suis informé(e) des dispositions de l'article 441-7 du code pénal qui prévoit [...] qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :  
1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;  
2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;  
3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ;  
Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui

L'ensemble des éléments saisis dans ce formulaire de demande sont sincères et véritables

← Etape précédente

Quitter sans enregistrer

Terminer →

Un récapitulatif de votre demande d' enrôlement vous est présenté. Bien relire les données. (ici, capture d' écran pour un enrôlement anticipé)

1 Pour corriger des données, cliquez sur le bouton « Etape précédente », jusqu'à retrouver l' écran à modifier.

### 3. La demande d' enrôlement anticipé initial - Récapitulatif de la demande d' enrôlement

0740350

1 code captcha

J'ai lu et j'accepte les CGU

Je suis informé(e) des dispositions de l'article 441-7 du code pénal qui prévoit [...] qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ;

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui

L'ensemble des éléments saisis dans ce formulaire de demande sont sincères et véritables

← Etape précédente

⊗ Quitter sans enregistrer

3 Terminer →

- 1 Vous saisissez le code captcha affiché
- 2 Vous cliquez sur les cases affichées qui vous responsabilisent d'un point de vue légal :
  - **CGU**
  - **Article 441-7 du code pénal**
  - **Authenticité des informations saisies**
- 3 Vous cliquez sur le bouton « **Terminer** » pour finaliser votre demande et afficher **la pop-in de confirmation suivante** :

Confirmation

Demande d'enrôlement enregistrée. Le numéro de votre demande est le ENR0601M0. Merci de le conserver et le communiquer en cas d'échange avec notre plateforme de support.

OK

### 3. La demande d' enrôlement anticipé initial

#### Etape 6 : Mail d' accusé de réception de ma demande



Mail de confirmation  
du dépôt de la  
demande  
d' enrôlement  
anticipé

Votre demande d' enrôlement  
(anticipé ou non ) passe au  
statut **En cours**

#### Etape 7 : Mail de validation de la demande d' enrôlement



Mail de validation  
partielle de la  
demande  
d' enrôlement  
anticipé

- Votre demande d' enrôlement anticipé passe au statut **Validation partielle: en attente de certificat(s)**
- Votre demande d' enrôlement non anticipé passe au statut **Validé**

#### Etape 8 : Réception des identifiants



J'ai un compte  
ASP : Ouverture  
des accès \*

Je n'ai pas de  
compte ASP :  
Réception ID/mot de  
passe

\* J'utilise les mêmes identifiants et mot de passe que pour les autres portails de l'ASP.

## 4. Les mails et notifications ASP

## 4. Les mails et notifications ASP - Mail d'accusé de réception de ma demande

A la suite de votre demande d'enrôlement sur le portail ASP, vous recevez un mail confirmant la bonne réception de votre demande.

Bonjour,

Votre demande d'enrôlement dans le cadre du financement « numérique en santé pour le SIRET » 34866299000038 en date du 26/02/2024 a bien été réceptionnée par l'Agence. Elle est en attente de traitement.

Dès que votre demande sera examinée, vous recevrez un autre courriel pour vous informer du résultat de votre demande. Aussi, nous vous invitons à consulter régulièrement les messages reçus y compris dans les courriers indésirables (ou spams) sur l'adresse électronique que vous avez communiquée.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'assistance mail via le lien <https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/contacter-assistance>.

Cordialement

L'Agence de services et de paiement.

Ce message a été généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.



## 4. Les mails et notifications ASP - Mail de validation de la demande d'inscription

Si votre demande d'inscription a été instruite avec succès par un gestionnaire de l'ASP, vous recevez un mail confirmant la validation de votre inscription. Sinon, vous recevrez un mail de refus. Vous recevrez ensuite un email qui vous indique votre identifiant, un autre pour configurer votre mot de passe.

Madame, Monsieur,

**Objet :** Acceptation de votre demande d'inscription « anticipé » dans le cadre du financement « numérique en santé » déposée le jj/mm/aaaa pour la solution référencée numéro ANS du SONS xxx.

**Corps du mail :**

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'inscription anticipé dans le cadre du financement « numérique en santé » ENRxxxx pour la solution référencée numéro ANS.

Votre demande d'inscription anticipé est conforme.

Si vous ne possédez pas de compte ASP, vous recevrez prochainement un courriel automatique contenant vos codes de connexion afin de pouvoir vous identifier sur le portail (adresse du portail) et déposer une ou plusieurs demandes d'avance pour le financement « numérique en santé ».

Si vous possédez un compte ASP pour d'autres dispositifs de l'Agence et de services et de paiement, vous recevrez un courriel vous informant de l'ouverture de vos accès sur le portail Ségur Numérique.

Afin d'accéder à l'espace de dépôt des demandes de financement, il vous sera nécessaire de finaliser votre demande d'inscription. Pour cela, vous devrez déposer 2 documents complémentaires simultanément, à savoir :

- Votre certificat de référencement dès que vous l'aurez en votre possession.
- Concernant l'hébergement de données de santé :
  - Votre certificat d'hébergeur de données de santé (HDS) en cours de validité dans le cas où vous hébergez des données de santé pour au moins un de vos clients,
  - Une attestation sur l'honneur conforme au modèle disponible sur le site de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), attestant qu'aucune donnée de santé n'est hébergée sous votre responsabilité, dans le cas contraire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'assistance mail via le lien [<https://segunum.asp-public.fr/segunum/contacter-assistance>].

Cordialement.

L'Agence de services et de paiement

1 Dans le cas d'une demande d'inscription anticipé:

Vous êtes informé des documents à transmettre afin de finaliser votre inscription. La validation complète de votre inscription vous permettra de déposer des demandes d'aide au titre du Ségur numérique.

Rappel:

Si **vous êtes déjà connu des services de l'ASP** avec la même adresse mail (indiquée lors de l'inscription) pour le Ségur numérique ou toute autre mesure nécessitant un accès à un portail, vous devez utiliser l'identifiant qui vous a déjà été attribué et le mot de passe que vous avez déjà créé.

En cas d'oubli: se référer au guide utilisateur

# 5. La demande d'enrôlement complémentaire

## 5. L'enrôlement complémentaire - Accès au portail public ASP du Ségur Numérique

Une demande d'enrôlement complémentaire est une procédure simplifiée que vous devez faire depuis votre compte sur le portail ASP du Ségur Numérique pour tout nouveau logiciel référencé pour lequel vous souhaitez vous enrôler.

Pour accéder au portail public ASP du Ségur Numérique, vous devez vous rendre à l'adresse suivante : <https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/>

Portail SEGUR Numérique

Besoin d'aide ?  
Consulter les questions fréquentes  
Contacter l'assistance

1 Se connecter

Vous n'avez pas de compte ?  
Effectuer ma demande d'enrôlement

Vous n'êtes pas encore référencé ?  
Simuler mon fichier json

Besoin d'aide ?  
→ Consulter les questions fréquentes  
→ Contacter l'assistance

Qu'est-ce que le Ségur du numérique en santé ?

De mai à juillet 2020, le Ségur de la santé a réuni l'ensemble des acteurs du système de soin. En plus des moyens dédiés à la revalorisation des métiers, un plan massif d'investissement de 6 milliards d'euros est lancé, dont **deux milliards d'euros accordés pour soutenir le développement massif et cohérent du numérique en santé** en France.

Cet investissement historique vise à accélérer la modernisation, l'interopérabilité, la réversibilité, la convergence et la sécurité des systèmes d'information en santé. L'ambition est de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et usagers, pour mieux prévenir et mieux soigner.

Pour une présentation plus complète du Ségur du numérique en santé, vous pouvez consulter le [site de l'Agence du numérique en santé](#), ou télécharger la [présentation officielle](#).

1 Vous possédez déjà un enrôlement vous donnant accès au portail Ségur, vous cliquez sur « **Se connecter** ».

## 5. L'enrôlement complémentaire - Connexion sur le portail

Pour accéder au portail privé ASP du Ségur Numérique, vous devez vous rendre à l'adresse suivante : <https://segurnum.asp-public.fr/segurnum/>

Accéder à mon espace personnel

Votre identifiant

Votre mot de passe

Valider

J'ai oublié mon identifiant  
J'ai oublié mon mot de passe

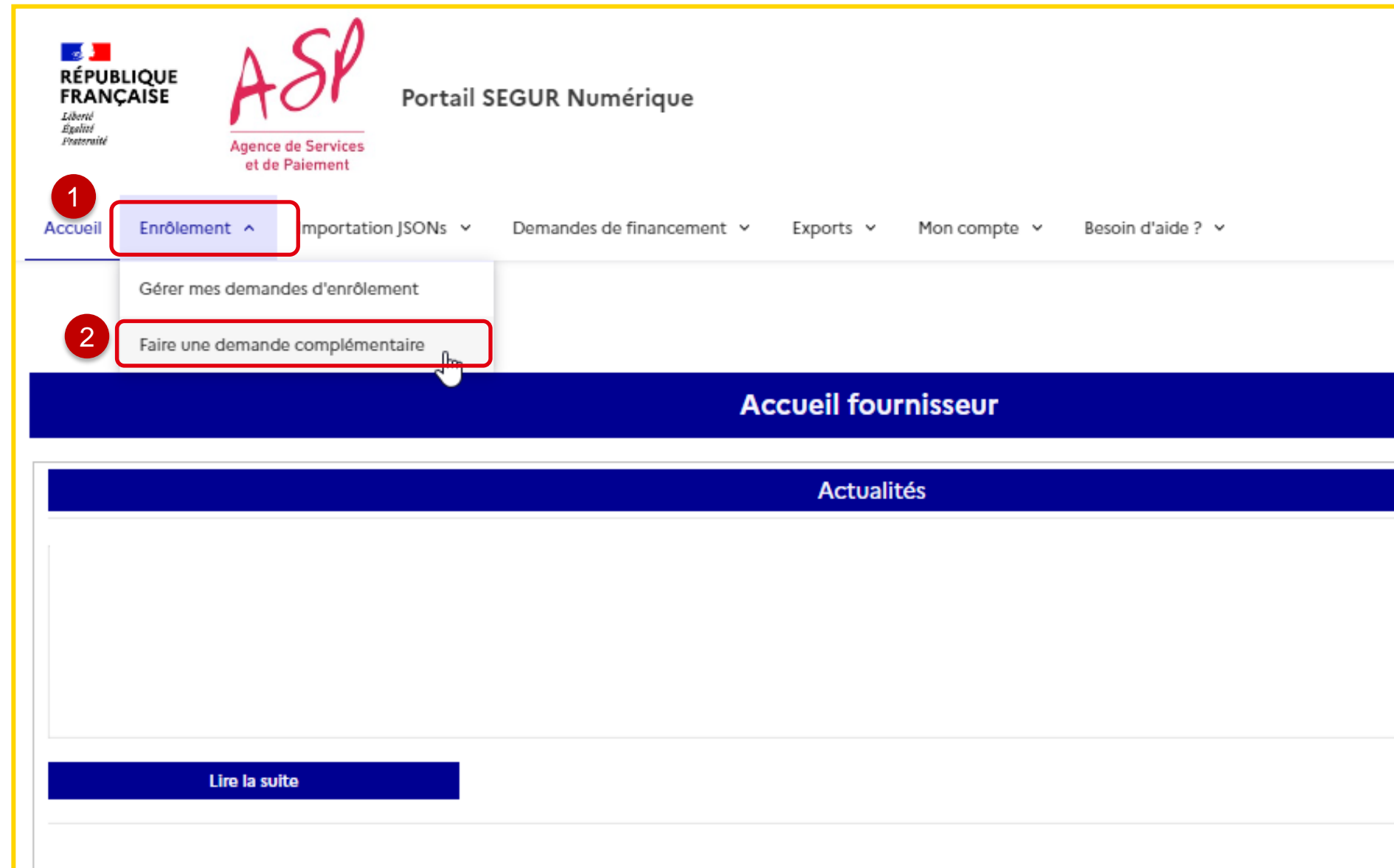
1 Pour vous connecter, vous devez renseigner les login et mot de passe.

Pour vous connecter, vous devez renseigner les login et mot de passe qui vous ont été transmis à l'issue de votre premier enrôlement (ou le mot de passe que vous avez modifié si vous vous êtes déjà connecté une première fois).

2 Vous cliquez sur « **J'ai oublié mon identifiant** » ou « **J'ai oublié mon mot de passe** » en cas de perte des identifiants.

## 5. L'enrôlement complémentaire - Accès à la page d'accueil du portail Ségur Numérique

Vous êtes ensuite dirigé vers l'écran d'accueil du portail



- 1 Pour consulter vos demandes d'enrôlement, cliquez sur l'onglet « **Enrôlement** » puis sur « **Gérer mes demandes d'enrôlement** ».
- 2 En utilisant le menu déroulant, vous pouvez cliquer sur « **Faire une demande complémentaire** » pour déposer une demande d'enrôlement complémentaire.

**N.B :** Les écrans du portail SEGURNUM sont expliqués en détail dans le guide utilisateur « **Les écrans du portail Ségur Numérique** »

## 5. L' enrôlement complémentaire - Saisie du numéro ANS

En cliquant sur « Faire une demande d' enrôlement complémentaire », vous êtes redirigé vers le formulaire d' enrôlement complémentaire.

Récapitulatif

Siret : 2...

Dénomination sociale :

Demande d' enrôlement

Logiciel :

\* Champs obligatoires

1 N° unique de référencement (ANS) \* :

N° unique de référencement (ANS)

2 Rechercher

Retour

1 Vous saisissez le numéro unique de référencement ANS.

2 Vous cliquez sur le bouton « **Rechercher** ».

- Si votre n° de référencement est connu à l'ASP, les informations de ce n° remontent,
- Si votre n° de référencement est inconnu à l'ASP, vous contactez l'assistance. (<https://securnum.asp-public.fr/securnums/contacter-assistance>).

## 5. L'enrôlement complémentaire – Certificat de référencement, TVA, documents HDS, Mandat du représentant légal

**1** N° unique de référencement (ANS) \* : JGe2DPI009 Réinitialiser

Nom du logiciel \* : LOGICIEL HOP-DPI

Version du logiciel \* : Version DPI 22

DSR concerné (couloir / type logiciel / vague) \* : Hôpital

**2** Certificat de référencement \* : Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné  
Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

**3** Assurez-vous l'hébergement de tout ou partie pour au moins un de vos clients ? \* :  
La procédure d'enrôlement vous permet de justifier de votre conformité au cadre réglementaire concernant l'hébergement des données de santé (certification HDS mentionnée aux articles L 1111-8 et R. 1111-8-8 du Code de la santé publique).  
• Si, pour au moins un de ses Clients, votre structure assure l'hébergement de données de santé, alors vous devez fournir votre certificat d'hébergeur de données de santé (HDS) en le joignant à votre demande d'enrôlement.  
• Dans le cas contraire, vous devez joindre une déclaration sur l'honneur conforme au modèle mis en ligne sur le site de l'ASP, attestant qu'aucune donnée de santé ne fait l'objet d'un hébergement assuré sous sa responsabilité.  
 Oui  
 Non

**4** Régime TVA :  
Taux TVA \* : Choisir une option

**5** Mandat de délégation de signature du représentant légal \* : Parcourir... Aucun fichier sélectionné  
Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

← Retour Terminer →

1

Les informations liées au référencement de votre solution logicielle s'affichent.

2

Si votre référencement est validé auprès de l'ANS:

Le champ de dépôt du **certificat de référencement ANS** est accessible et vous déposez votre document.

3

Pour les **SONS DPI uniquement**, et si votre référencement auprès de l'ANS est validé:

vous déposez le **certificat d'hébergement de données de santé** ou **l'attestation sur l'honneur de non hébergement de données de santé** (Cf. page 33)

4

Vous sélectionnez le régime de TVA à appliquer.

5

Si vous êtes le dépositaire pour votre structure, un nouveau mandat pour signature est demandé pour attester de votre droit de déposer des demandes.

**Même si vous êtes connu depuis la vague 1**, si le premier enrôlement vague 2 du demandeur est un enrôlement complémentaire, l'import du fichier est obligatoire.

Ce document n'est demandé qu'une seule fois sur la vague pour un même dépositaire.

***NB :** Si le premier enrôlement vague 2 du demandeur est un enrôlement initial, la pièce justificative est demandée obligatoirement lors du volet "Demandeur" de l'enrôlement, une fois l'identification du titulaire du compte faite .*

## 5. L'enrôlement complémentaire – Mandat de l'éditeur, confirmation de la demande d'enrôlement

**Demande d'enrôlement**

Référencement :

\* Champs obligatoires

N° unique de référencement (ANS) \* :

JGe2DPI009 Réinitialiser

Nom du logiciel \* :

LOGICIEL HOP-DPI

Version du logiciel \* :

Version DPI 22

DSR concerné (couloir / type logiciel / vague) \* :

Hôpital

Certificat de référencement \* :

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

Assurez-vous l'hébergement de tout ou partie pour au moins un de vos clients ? \* :

La procédure d'enrôlement vous permet de justifier de votre conformité au cadre réglementaire concernant l'hébergement des données de santé (certification HDS mentionnée aux articles L 1111-8 et R. 1111-8-8 du Code de la santé publique)

- Si, pour au moins un de ses Clients, votre structure assure l'hébergement de données de santé, alors vous devez joindre votre certificat d'hébergeur de données de santé (HDS) en le joignant à votre demande d'enrôlement.
- Dans le cas contraire, vous devez joindre une déclaration sur l'honneur conforme au modèle mis en ligne sur le site de l'ASP, attestant qu'aucune donnée de santé ne fait l'objet d'un hébergement assuré sous sa responsabilité.

Oui

Non

Régime TVA :

Taux TVA \* :

Choisir une option

Mandat de délégation de signature du représentant légal \* :

Parcourir... Aucun fichier sélectionné

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

← Retour Terminer →



**Si vous êtes distributeur**, le champ de dépôt de votre mandat est accessible, vous cliquez sur le bouton « **Choisir un fichier** » pour ajouter le mandat de l'éditeur.



Lorsque vous **Terminez** votre demande d'enrôlement anticipé, une pop-in de confirmation s'affiche **8** avec le n° de demande d'enrôlement. La demande passe au statut « En cours » et sera instruite par l'ASP.



Confirmation

Demande d'enrôlement validée. Le numéro de votre demande est le ENR0046M0. Merci de le conserver et le communiquer en cas d'échange avec notre plateforme de support.

OK

**NB:** Si votre référencement auprès de l'ANS n'est pas validé, alors vous ne déposerez pas le certificat de référencement, ni de document précisant votre situation vis-à-vis de l'hébergement des données de santé à cette étape. **Vous faites une demande d'enrôlement anticipé.**

Vous les déposerez pour finaliser votre enrôlement lorsque vous aurez réceptionné votre certificat de référencement ANS.



## 5. L'enrôlement complémentaire - Dépôt du document HDS – *SONS DPI uniquement*

**Demande d'enrôlement**

Référencement :

\* Champs obligatoires

N° unique de référencement (ANS) \* :

JGe2DPI009 ▲ Réinitialiser

Nom du logiciel \* :

LOGICIEL HOP-DPI

Version du logiciel \* :

Version DPI 22

DSR concerné (couloir / type logiciel / vague) \* :

Hôpital

Certificat de référencement \* :

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

**3** Assurez-vous l'hébergement de tout ou partie pour au moins un de vos clients ? \* :

La procédure d'enrôlement vous permet de justifier de votre conformité au cadre réglementaire concernant l'hébergement des données de santé (certification HDS mentionnée aux articles L 1111-8 et R. 1111-8-8 du Code de la santé publique).

- Si, pour au moins un de ses Clients, votre structure assure l'hébergement de données de santé, alors vous devez fournir votre certificat d'hébergeur de données de santé (HDS) en le joignant à votre demande d'enrôlement.
- Dans le cas contraire, vous devez joindre une déclaration sur l'honneur conforme au modèle mis en ligne sur le site de l'ASP, attestant qu'aucune donnée de santé ne fait l'objet d'un hébergement assuré sous sa responsabilité.

Oui

Non

Régime TVA :

Taux TVA \* :

Choisir une option

Mandat de délégation de signature du représentant légal \* :

Parcourir... Aucun fichier sélectionné

Fichier de type .png, .jpg, .jpeg ou .pdf. Taille maximum : 4 Mo

← Retour Terminer →

Si vous êtes hébergeur de données de santé pour au moins un de vos clients,

- 4 - cochez le bouton « Oui »
- 5 - Puis déposez votre Certificat d'hébergement des données de santé.

**4**  Oui  
 Non

**5** Certificat d'hébergement de données de santé \* :

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

Si vous n'êtes pas hébergeur de données de santé,

- 6 - cochez le bouton « Non »
- 7 - Puis déposez votre Attestation sur l'honneur\* de non-hébergement des données de santé.

**6**  Oui  
 Non

**7** Attestation sur l'honneur de non hébergement de données de santé \* :

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

\*Un modèle d'attestation sur l'honneur est disponible sur le site de l'ASP, rubrique Documents utiles

# 6. La demande de pièces justificatives supplémentaires

## 6. La demande de pièces justificatives supplémentaires

Le gestionnaire a désormais la possibilité de vous demander des pièces justificatives supplémentaires pour valider votre demande. Si tel est le cas, vous recevrez un e-mail spécifiant les documents attendus et votre demande sera au statut « En attente de pièce(s) jointe(s) complémentaire(s) » en attendant votre action.

Accueil | Enrôlement | Importation JSONs | les de financement | Exports | Mon compte | Besoin d'aide ?

1 Gérer mes demandes d'enrôlement

Rechercher une demande d'enrôlement

Liste des

Numéro demande	Date de dépôt	Statut	Siret fournisseur	Profil référencé	Type d'enrôlement	Actions
ENR0565	05/03/2024	En attente de pièce(s) jointe(s) complémentaire(s)		Général, Client...	COMPLEMENTAIRE	Consulter 2 Déposer des pièces jointes

Précédent 1 Suivant

Retour

- 1 Sur l'écran d'accueil, vous sélectionnez l'onglet « Enrôlement » puis « Gérer mes demandes d'enrôlement ».
- 2 Le tableau liste vos demandes d'enrôlement. Vous repérez votre demande d'enrôlement au statut « En attente de pièce(s) jointe(s) complémentaire(s) ».
- 3 Vous cliquez sur « Déposer des pièces jointes » pour accéder à l'écran détaillant votre demande d'enrôlement où vous pourrez déposer la pièce manquante.

Les écrans du portail SEGURNUM sont expliqués en détail dans le guide utilisateur « **Les écrans du portail Ségur Numérique** »

## 6. La demande de pièces justificatives supplémentaires

Détails de la demande d'enrôlement ENR0565 - Statut : En attente de pièce(s) jointe(s) complémentaire(s)

**Récapitulatif**

Enrôlement :  
ENR0565M0

**Demande d'enrôlement**

Logiciel

Personne morale

Régime TVA

**Pièces justificatives**

Nom fichier	Type	Date de dépôt	Consulter	Actions
Cl.jpg	CNI, passeport ou titre de séjour du dépositaire	05/03/2024	→ Télécharger	
Mandat.pdf	Mandat de l'éditeur pour le distributeur	05/03/2024	→ Télécharger	

Précédent 1 Suivant

Déposer une pièce complémentaire :  
Sélectionnez le type de pièce complémentaire à déposer et cliquez sur 'Choisir un fichier' pour sélectionner un fichier.

1 Type de pièce complémentaire \* :

Fichier à importer \* :

Choisir un fichier Aucun fichier choisi  
Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

2 Importer

Courriels automatiques envoyés

3 Retour Je ne souhaite pas ajouter de pièces justificatives Terminer mon dépôt

- 1 Vous sélectionnez le **type** de document que vous souhaitez déposer suite à l'indication du gestionnaire reçue dans l'e-mail.
- 2 Vous **importez** votre document. Un message de succès vous indique lorsque l'import s'est passé correctement. Dans le cas contraire, des indications vous sont données pour corriger le document. Vous pouvez contacter l'assistance si l'import ne s'effectue pas après plusieurs essais.
- 3 Lorsque vous cliquez sur « Terminer mon dépôt », une pop-in de confirmation apparaît. Une fois l'action confirmée, votre enrôlement repasse au statut « En cours », et sera instruit par l'ASP.

Les écrans du portail SEGURNUM sont expliqués en détail dans le guide utilisateur « **Les écrans du portail Ségur Numérique** »

# 7. Finaliser une demande d' enrôlement anticipé

## 7. Finaliser une demande d' enrôlement anticipé - Connexion au portail public

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ASP  
Agence de Services  
et de Paiement

Portail SEGUR Numérique

Besoin d'aide ?  
Consulter les q  
Contacter l'assi:

### Portail SEGUR Numérique

1 Se connecter

Vous n'avez pas de compte ?  
Effectuer ma demande d'enrôlement

Vous n'êtes pas encore référencé ?  
Simuler mon fichier json

Besoin d'aide ?  
→ Consulter les questions fréquentes  
→ Contacter l'assistance

#### Qu'est-ce que le Ségur du numérique en santé ?

De mai à juillet 2020, le Ségur de la santé a réuni l'ensemble des acteurs du système de soin. En plus des moyens dédiés à la revalorisation des métiers, un plan massif d'investissement de 6 milliards d'euros est lancé, dont **deux milliards d'euros accordés pour soutenir le développement massif et cohérent du numérique en santé** en France.

Cet investissement historique vise à accélérer la modernisation, l'interopérabilité, la réversibilité, la convergence et la sécurité des systèmes d'information en santé. L'ambition est de généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et usagers, pour mieux prévenir et mieux soigner.

Pour une présentation plus complète du Ségur du numérique en santé, vous pouvez consulter le [site de l'Agence du numérique en santé](#), ou télécharger la [présentation officielle](#).

#### Qu'est-ce que le financement à l'équipement numérique des acteurs de l'offre de soins ?

Dans le cadre du Ségur du Numérique en santé, l'Etat met en place un mécanisme d'achat pour compte au bénéfice des acteurs de l'offre de soins, sous la forme d'un système ouvert et non sélectif (SONS) de référencement et de financement d'éditeurs de solutions logicielles. Seules les solutions référencées par l'Agence du numérique en santé seront éligibles à ce financement.

Vous accédez au portail public via l'URL suivant :  
<https://segunum.asp-public.fr>

1 Vous cliquez sur le bouton « **Se connecter** ».

## 7. Finaliser une demande d'inscription anticipée - Première connexion au portail privé

The screenshot shows a login interface titled "Accéder à mon espace personnel". It features two input fields: "Votre identifiant" (with a person icon) and "Votre mot de passe" (with a lock icon). A blue "Valider" button is located below the password field. To the right of the button are two links: "J'ai oublié mon identifiant" and "J'ai oublié mon mot de passe". Three red callout boxes with numbers 1, 2, and 3 point to the input fields, the "Valider" button, and the "J'ai oublié mon mot de passe" link, respectively.

- 1 Vous renseignez votre identifiant et votre mot de passe (préalablement configuré).
- 2 Vous cliquez sur le bouton « **Valider** » pour vous connecter sur votre portail.
- 3 Vous cliquez sur « **J'ai oublié mon identifiant** » ou « **J'ai oublié mon mot de passe** » en cas de perte des identifiants.

## 7. Finaliser une demande d' enrôlement anticipé – Accès au portail privé

The screenshot displays the ASP Portail SEGUR Numérique interface. At the top left, the logos for the République Française and ASP (Agence de Services et de Paiement) are visible. The page title is 'Portail SEGUR Numérique'. On the top right, it indicates 'Fournisseur : Administrateur' and a 'Se déconnecter' link. A navigation menu includes 'Accueil', 'Enrôlement', 'Importation JSONs', 'Demandes de financement', 'Exports', 'Mon compte', and 'Besoin d'aide?'. The main content area features a blue header with a red circle containing the number '1' and the text 'Accueil fournisseur'. Below this is a section for 'Actualités' with a 'Lire la suite' button. At the bottom, a 'Demandes' section provides summary statistics:

Statut	Avance	Solde
Nombre de demandes en cours :	0	0
Nombre de demandes décidées :	0	0
Nombre de demandes en attente de pièces jointes complémentaires :	0	0
Nombre de demandes en attente de modification :	0	0
Nombre de demandes payées :	0	0

1 Vous êtes ensuite dirigé vers l'écran de la page d'accueil du portail ASP du Ségur Numérique.

Les écrans du portail SEGURNUM sont expliqués en détail dans le guide utilisateur « **Les écrans du portail Ségur Numérique** »



## 7. Finaliser un enrôlement anticipé – Accéder à la demande d'enrôlement

ccueil Enrôlement Importation JSONs Demandes de financement Exports Mon compte Besoin d'aide ?

1 Gérer mes demandes d'enrôlement  
Faire une demande complémentaire

Rechercher une demande d'enrôlement

Liste des demandes d'enrôlement :

Numéro demande	Date de dépôt	Statut	Siret fournisseur	Profil référencé	Type d'enrôlement	Actions
ENR0537	27/02/2024	Validation partielle - En attente de certificat(s)		Général, Enviro...	INITIAL ANTIPIPE	Consulter Déposer des pièces jointes

Précédent 1 Suivant

1 Sur l'écran d'accueil, vous sélectionnez l'onglet « Enrôlement » puis « Gérer mes demandes d'enrôlement ».

2 Le tableau liste vos demandes d'enrôlement. Une demande d'enrôlement anticipé à finaliser est au **statut** « Validation partielle - En attente de certificat(s) ».

3 Le **type d'enrôlement** est indiqué dans le tableau dans la colonne « Type d'enrôlement » ce qui vous permet de voir s'il s'agit d'un enrôlement initial/complémentaire/anticipé.

4 Vous cliquez sur « Déposer des pièces jointes » pour accéder à l'écran détaillant votre demande d'enrôlement où vous pourrez déposer votre certificat de référencement et votre certificat/attestation HDS.

Les écrans du portail SEGURNUM sont expliqués en détail dans le guide utilisateur « **Les écrans du portail Ségur Numérique** »

## 7. Finaliser un enrôlement initial anticipé - dépôt du certificat de référencement

Détails de la demande d'enrôlement ENR0543 - Statut : Validation partielle - En attente de certificat(s)

Demande d'enrôlement

Logiciel

Personne morale

Demandeur

Régime TVA

Coordonnées bancaires

Pièces justificatives

Nom fichier	Type	Date de dépôt	Consulter	Actions
jjtoutobjet-csa-val.jpg	Certificat de référencement	15/05/2024	→ Télécharger	
ENR0543_20240228170744.pdf	PDF récapitulatif de la demande d'enrôlement	28/02/2024	→ Télécharger	
cni-ene.pdf	CNI, passeport ou titre de séjour du représentant	28/02/2024	→ Télécharger	

Précédent 1 2 Suivant

1 Déposer une pièce complémentaire :  
Sélectionnez le type de pièce complémentaire à déposer et cliquez sur "Choix un fichier" pour sélectionner un fichier.

Type de pièce complémentaire \* :  
Certificat de référencement

Fichier à importer \* :  
Remarque : Aucun fichier sélectionné.  
Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

2 Assurez-vous l'hébergement de tout ou partie pour au moins un de vos clients ? \* :  
La procédure d'enrôlement vous permet de justifier de votre conformité au cadre réglementaire concernant l'hébergement des données de santé (certification HDS mentionnée aux articles L. 1111-8 et R. 1111-8-8 du Code de la santé publique).

- Si, pour au moins un de ses Clients, votre structure assure l'hébergement de données de santé, alors vous devez fournir votre certificat d'hébergeur de données de santé (HDS) en le joignant à votre demande d'enrôlement.
- Dans le cas contraire, vous devez joindre une déclaration sur l'honneur conforme au modèle mis en ligne sur le site de l'ASP, attestant qu'aucune donnée de santé ne fait l'objet d'un hébergement assuré sous sa responsabilité.

Oui  
 Non

Courriels automatiques envoyés

Retour

3 Terminer mon dépôt

1 Vous déposez le **certificat de référencement ANS**. Le **type** de document que vous devez déposer est renseigné automatiquement avec le **certificat de référencement**. Vous ne pouvez pas déposer d'autres pièces complémentaires. Vous déposez votre document et cliquez sur Importer.

2 Pour les **SONS DPI** uniquement, vous déposez le **certificat d'hébergement de données de santé** ou **l'attestation sur l'honneur de non-hébergement de données de santé** (Cf. page suivante)

3 Une fois les documents importés, vous cliquez sur « Terminer mon dépôt ». Une pop-in de confirmation apparaît.  
Une fois l'action confirmée, votre enrôlement passe au statut « Certificat de référencement à valider », et sera instruit par l'ASP.

## 7. Finaliser une demande d' enrôlement anticipé – Dépôt des certificat / attestation HDS – SONS DPI uniquement

Détails de la demande d' enrôlement ENR0543 - Statut : Validation partielle - En attente de certificat(s)

**Demande d' enrôlement**

Logiciel

Personne morale

Demandeur

Régime TVA

Coordonnées bancaires

**Pièces justificatives**

Nom fichier	Type	Date de dépôt	Consulter	Actions
jjtoutobjet-csa-val.jpg	Certificat de référencement	15/05/2024	→ Télécharger	
ENR0543_20240228170744.pdf	PDF récapitulatif de la demande d' enrôlement	28/02/2024	→ Télécharger	
cni-ene.pdf	CNI, passeport ou titre de séjour du représentant	28/02/2024	→ Télécharger	

Précédent 1 2 Suivant

Déposer une pièce complémentaire :

Sélectionnez le type de pièce complémentaire à déposer et cliquez sur "Choisir un fichier" pour sélectionner un fichier.

Type de pièce complémentaire \* :

Certificat de référencement

Fichier à importer \* :

**Permis** Aucun fichier sélectionné.  
Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

Importer

Assurez-vous l' hébergement de tout ou partie pour au moins un de vos clients ? \* :

La procédure d' enrôlement vous permet de justifier de votre conformité au cadre réglementaire concernant l' hébergement des données de santé (certification HDS mentionnée aux articles L. 1111-8 et R. 1111-8-8 du Code de la santé publique).

- Si, pour au moins un de ses Clients, votre structure assure l' hébergement de données de santé, alors vous devez fournir votre certificat d' hébergement de données de santé (HDS) en le joignant à votre demande d' enrôlement.
- Dans le cas contraire, vous devez joindre une déclaration sur l' honneur conforme au modèle mis en ligne sur le site de l' ASP, attestant qu' aucune donnée de santé ne fait l' objet d' un hébergement assuré sous sa responsabilité.

Oui  
 Non

Courriels automatiques envoyés

Retour Terminer mon dépôt

Si vous êtes hébergeur de données de santé pour au moins un de vos clients,

- 3 - cochez le bouton « Oui »
- 4 - Puis déposez votre Certificat d' hébergement des données de santé.

3  Oui  
 Non

4 Certificat d' hébergement de données de santé \* :

Choisir un fichier Aucun fichier n' a été sélectionné

Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

Si vous n' êtes pas hébergeur de données de santé,

- 5 - cochez le bouton « Non »
- 6 - Puis déposez votre Attestation sur l' honneur\* de non- hébergement des données de santé.

5  Oui  
 Non

6 Attestation sur l' honneur de non hébergement de données de santé \* :

Choisir un fichier Aucun fichier n' a été sélectionné

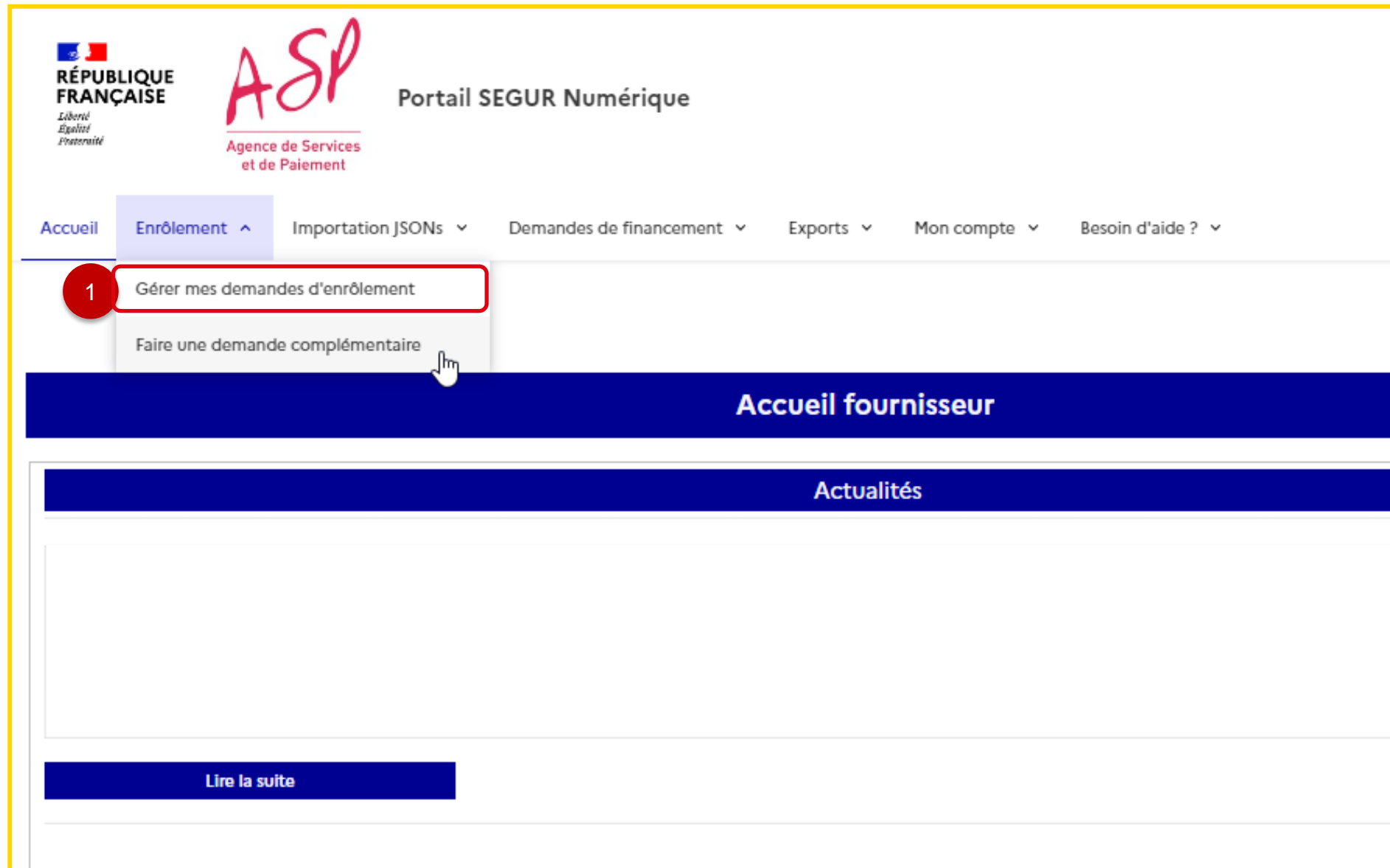
Taille maximale : 4 Mo. Formats supportés : jpg, jpeg, png, pdf. Le nom du fichier ne doit pas excéder 50 caractères et ne doit pas contenir de caractères spéciaux.

\*Un modèle d' attestation sur l' honneur est disponible sur le site de l' ASP, rubrique Documents utiles

# 8. Consulter ses demandes d'enrôlement

## 8. Consulter ses demandes d'enrôlement

Sur l'écran d'accueil du portail



- 1 Pour consulter vos demandes d'enrôlement, cliquez sur l'onglet « **Enrôlement** » puis sur « **Gérer mes demandes d'enrôlement** ».

**N.B :** Les écrans du portail SEGURNUM sont expliqués en détail dans le guide utilisateur « **Les écrans du portail Ségur Numérique** »

## 8. Consulter ses demandes d'enrôlement

Le tableau de gestion des enrôlements vous permet de retrouver l'ensemble de vos demandes d'enrôlement sur le portail.

Accueil Enrôlement Importation JSONs Demandes de financement Exports Mon compte Besoin d'aide ?

Rechercher une demande d'enrôlement

Liste des demandes d'enrôlement :

1 Numéro demande	2 Date de dépôt	3 Statut	4 Siret fournisseur	5 Profil référencé	6 Type d'enrôlement	7 Actions
ENR0022	13/01/2022	Validée	[REDACTED]	Général, Stocka...	INITIAL	Ⓞ Consulter
ENR0025	25/01/2022	Validée	[REDACTED]	Général, Stocka...	COMPLEMENTAIRE	Ⓞ Consulter
ENR0083	08/06/2022	Validée	[REDACTED]	Général, Client...	COMPLEMENTAIRE	Ⓞ Consulter

Précédent 1 Suivant

**1 Numéro demande** : numéro de la demande attribué par l'ASP à la suite du dépôt par le fournisseur. Ce numéro est unique et correspond au numéro du dossier.

**2 Date de dépôt** : date à laquelle le fournisseur a déposé sa demande sur le portail.

**3 Statut** : état d'avancement du traitement de la demande d'enrôlement. Les statuts sont définis en page 47

**4 Siret fournisseur** : numéro SIRET associé au fournisseur.

**5 Profil référencé** : profil avec lequel le fournisseur a été référencé auprès de l'ANS pour sa solution logicielle.

**6 Type d'enrôlement** : enrôlement initial (anticipé) ou enrôlement complémentaire (anticipé).

**7 Action** : vous pouvez « Consulter » les demandes d'enrôlement en cours d'instruction ou validées/rejetées. Vous pouvez « Modifier », « Ajouter le certificat de référencement » ou « Ajouter des pièces justificatives » si cela vous est demandé pour finaliser l'instruction de votre demande.

## 8. Consulter ses demandes d'enrôlement

L'écran de consultation d'une demande d'enrôlement se présente en 2 parties

Accueil Enrôlement Importation JSONs Demandes de financement Exports Mon compte Besoin d'aide ?

1 Détails de la demande d'enrôlement ENR0530 - Statut : Validée

2 Récapitulatif

3 Demande d'enrôlement

Logiciel a

Personne morale b

Demandeur c

Régime TVA d

Coordonnées bancaires e

Pièces justificatives f

Courriels automatiques envoyés g

Enrôlement : ENR0530MO

Retour

1 L' **en-tête de la page** reprend le n° généré et attribué automatiquement à votre demande d'enrôlement, ainsi que son statut.

2 Le **récapitulatif** reprend les données d'identification de votre entreprise.

3 Le **détail de la demande** reprend toutes les données que vous avez saisies lors de votre enrôlement.

Vous cliquez sur les lignes (de **a** à **g** ) pour ouvrir l'accordéon et afficher les informations. A noter: dans le cas d'un enrôlement complémentaire, certaines lignes ne s'affichent pas.

### Statut de la demande

- **En cours** : votre demande est en attente d'instruction des services de l'ASP
- **Validation partielle: En attente de certificat(s)** : votre demande est en attente de votre part du dépôt du certificat de référencement (*Cas d'un enrôlement anticipé*), et (*cas d'un SONS DPI*) du certificat HDS ou attestation de non HDS.
- **En attente de pièce(s) jointe(s) complémentaire(s)** : lorsque vous devez fournir des justificatifs complémentaires.
- **Certificat(s) à valider** : l'ASP doit instruire le/s certificat/s que vous avez déposé/s,
- **Rejetée** : votre demande d'enrôlement rejetée, le motif vous est notifié et vous devez déposer une nouvelle demande.
- **Validée** : Demande d'enrôlement est validée, vous pouvez déposer des demandes de paiement.

**N.B** : Les écrans du portail SEGURNUM sont expliqués en détail dans le guide utilisateur « **Les écrans du portail Ségur Numérique** ».